Université Rennes 2

Service commun de documentation (SCD)

Le Service Commun de la Documentation (SCD) assure la mise en œuvre de la politique documentaire de l'université, l'accueil des publics dans les bibliothèques, la formation des utilisateurs à l'information scientifique et technique et une coopération dans les réseaux documentaires. Il est présent sur les campus universitaires de Villejean et La Harpe par ses 7 bibliothèques. Il est également présent sur le campus Mazier situé à Saint-Brieuc.

Les collections des BU couvrent tout le champ des disciplines enseignées à l'Université Rennes 2 : Arts, lettres, communication, musique, langues, sciences humaines, sciences sociales et sciences du sport.

En son sein, la BU Centrale héberge des espaces présentant des collections particulières : le Fonds ancien, le Cabinet du livre d'artiste ou encore, une Inathèque.

Le Service Commun de Documentation de l'Université Rennes 2 a été créé en 1990, en application du décret n°85-694 du 4 juillet 1985. Le SCD est dirigé par une directrice ou un directeur et administré par un Conseil Documentaire. Le Conseil établit les modalités de fonctionnement et approuve le budget du service commun de documentation. Il définit les orientations de ses activités et se prononce sur toutes les questions liées à la documentation.

Service commun de la documentation

BU centrale - bâtiment H
Site web de la bibliothèque

bu-services [at] univ-rennes2.fr (Contacter le Service commun de la documentation)
02 99 14 12 75

Plan des campus